

VONTOBEL FUND
Société d'investissement à capital variable
49, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
RCS Luxembourg B38170
(le « Fonds »)

26 juin 2026

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration du Fonds (ci-après le « Conseil d'administration ») souhaite vous informer des modifications ci-après apportées au prospectus de vente du Fonds actuellement en vigueur, daté du 28 janvier 2026 (ci-après le « Prospectus de vente ») et aux informations publiées sur le site Internet.

Partie I Modifications pour tous les compartiments

1. Outils de gestion de la liquidité

À la suite des évolutions réglementaires dans le cadre des OPCVMs, le mécanisme de plafonnement des rachats et le swing pricing ont été retenus comme outils obligatoires dans le cadre de la gestion de la liquidité pour tous les compartiments.

Le mécanisme de swing pricing unique (SSP) peut être appliqué lorsqu'il est jugé approprié à des fins de gestion de la liquidité, par exemple en raison de flux de souscriptions/rachats très importants et/ou de conditions de marché exceptionnelles entraînant des coûts de transaction élevée. La liste ci-dessous indique les compartiments qui appliquaient déjà le mécanisme SSP dans des conditions normales de marché et ceux pour lesquels cette possibilité est désormais introduite :

Compartiments appliquant actuellement le mécanisme SSP dans des conditions normales de marché
Vontobel Fund – Green Bond
Vontobel Fund – Swiss Money
Vontobel Fund – US Dollar Money
Vontobel Fund – Swiss Franc Bond Foreign
Vontobel Fund – Global Active Bond
Vontobel Fund – Euro Corporate Bond
Vontobel Fund – Credit Opportunities
Vontobel Fund – Global Corporate Bond
Vontobel Fund – Global High Yield Bond
Vontobel Fund – Emerging Markets Debt
Vontobel Fund – Sustainable Emerging Markets Debt
Vontobel Fund – Emerging Markets Blend
Vontobel Fund – Emerging Markets Investment Grade

Vontobel Fund – Emerging Markets Corporate Bond
Vontobel Fund – Sustainable Emerging Markets Local Currency Bond
Vontobel Fund – TwentyFour Asset Backed Securities
Vontobel Fund – TwentyFour Euro Short Term Bond
Vontobel Fund – mtX Emerging Markets Leaders ex China
Vontobel Fund – mtX Emerging Markets Leaders
Vontobel Fund – mtX Asian Leaders (ex Japan)

Compartiments pour lesquels le mécanisme SSP peut être introduit dans des circonstances exceptionnelles
Vontobel Fund – Swiss Mid And Small Cap Equity
Vontobel Fund – European Equity
Vontobel Fund – European Equity Income Plus
Vontobel Fund – US Equity
Vontobel Fund – Global Equity
Vontobel Fund – Global Equity Income
Vontobel Fund – Emerging Markets Equity
Vontobel Fund – Global Environmental Change
Vontobel Fund – Transition Resources
Vontobel Fund – AI Powered Global Equity
Vontobel Fund – Commodity
Vontobel Fund – Non-Food Commodity
Vontobel Fund – Emerging Markets Debt Core
Vontobel Fund – Credit Opportunities Defensive
Vontobel Fund – TwentyFour Absolute Return Credit Fund
Vontobel Fund – TwentyFour Sustainable Short Term Bond Income
Vontobel Fund – TwentyFour Strategic Income Fund
Vontobel Fund – TwentyFour Multi-Asset Credit Fund
Vontobel Fund – Multi Asset Solution
Vontobel Fund – Multi Asset Defensive
Vontobel Fund – Asian Bond

Les investisseurs des compartiments pour lesquels la possibilité d'appliquer le SSP est introduite sont informés que cette introduction ne se traduira pas nécessairement par un changement pratique.

Des informations plus détaillées sur le mécanisme de plafonnements des rachats figurent dans le Prospectus de vente à la section 13 *Rachat d'actions*, et des informations sur le mécanisme de swing pricing unique figurent à la section 10 E. *Swing pricing* ainsi que sous « Chiffres Clés » sur la page Internet de chaque compartiment.

2. Description de la classe d'actions Y

Le seuil minimale d'investissement et de détention applicable aux actions Y a été réduit de 500 millions à 200 millions dans la devise du compartiment concerné. Les investisseurs sont informés que cette nouveauté s'appliquera lorsque l'action Y fait partie d'une combinaison de caractéristiques de classes d'actions, y compris AQHY (couverte) et HNY (couverte).

3. Mise à jour des informations sur les risques

Le Prospectus de vente de juillet 2026 inclut des mises à jour des informations sur les risques à la section 7 *Avis relatif aux risques particuliers* (renommée *Risques*) de la Partie générale, ainsi que des modifications de certains facteurs de risque propres aux compartiments dans la Partie spéciale à des fins de consistances. Les investisseurs sont informés que ces modifications ont été apportées à des fins de clarification et qu'elles n'entraînent aucun changement dans les profils de risque des compartiments.

4. Changement d'adresse

À la suite d'un changement d'adresse de l'agent domiciliataire du Fonds, State Street Bank International GmbH, succursale de Luxembourg, l'adresse enregistrée du Fonds changera avec effet au 1er juillet 2026 comme suit :

De (l'« Adresse actuelle »)
Vontobel Fund
49, Avenue J.F. Kennedy,
L-1855 Luxembourg

À (la « Nouvelle adresse »)
Vontobel Fund
17, Boulevard de Kockelscheuer
L-1821 Luxembourg

Partie II Modifications spécifiques à certains compartiments

5. Vontobel Fund – TwentyFour Sustainable Strategic Income Fund (le « Compartiment »)

La politique d'investissement du Compartiment est modifiée comme suit :

- augmentation de la limite maximale d'investissement en titres adossés à des actifs (ABS) et en titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) de 20 % à 49 % des actifs nets du Compartiment. Il est en outre précisé que cette limite couvre, outre les ABS et les MBS, les collateralized loan obligations (CLO) ; et
- ajout de la possibilité pour le Compartiment d'investir 10 % de ses actifs nets en obligations convertibles.

Compte tenu de l'utilisation limitée des dérivés envisagée dans le cadre de la nouvelle stratégie, l'approche de mesure du risque du Compartiment passera de la méthode de la Value-at-Risk (VaR) absolue à l'approche par les engagements.

En outre, la proportion minimale des actifs nets du Compartiment investie dans des investissements durables passera de 50 % à 15 %, et l'annexe SFDR sera modifiée en conséquence, notamment par la suppression du score ESG minimum pour les émetteurs d'entreprises (34 sur 100). En outre, les exclusions du Compartiment évolueront comme suit, ce qui sera reflété sur la page Internet du Compartiment dans les Sustainability-Related Disclosures :

	Exclusions actuelles (alignées sur les exclusions PAB)	Nouvelles exclusions
Controverses critiques	✓	✓
Armes controversées	✓	✓
Armes nucléaires	✓ (0%)	✓ (5%)
Armes conventionnelles	✓	
Extraction d'énergie	✓	
Production d'électricité à forte intensité carbone	✓	
Tabac	✓	
Divertissement pour adultes	✓	
Alcool	✓	
Jeux d'argent	✓	
Expérimentation animale (à des fins cosmétiques)	✓	

En conséquence des modifications décrites ci-dessus, le Compartiment changera de nom pour devenir Vontobel Fund – TwentyFour Multi-Asset Credit Fund

6. Vontobel Fund – European Equity Income Plus, Vontobel Fund – AI Powered Global Equity, Vontobel Fund – Commodity et Vontobel Fund – Non-Food Commodity (les « Compartiments »)

Les investisseurs sont informés de la cessation de la désignation de Bank Vontobel Europe AG en tant que sous-gestionnaire d'investissement des Compartiments par le gestionnaire d'investissement, Vontobel Asset Management AG.

7. Vontobel Fund – mtX Emerging Markets Leaders, Vontobel Fund – mtX Emerging Markets Leaders ex China et Vontobel Fund – Emerging Markets Equity (les « Compartiments »)

La définition des marchés émergents, telle que figurant dans la politique d'investissement des Compartiments, est modifiée comme suit :

Compartiment	Définition actuelle	Nouvelle définition
Vontobel Fund – mtX Emerging Markets Leaders	sont tous les pays considérés comme tels par la Banque mondiale, la Société financière internationale ou les Nations Unies, ou qui sont inclus dans l'indice MSCI Emerging Markets ou l'indice MSCI Frontier Markets (FM). Indépendamment de leur reconnaissance par l'une des institutions susmentionnées, les marchés émergents comprennent également : le Brésil, le Chili, la Chine, la Colombie, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Mexique, le Pérou, les Philippines, la Pologne, la Russie, l'Afrique du Sud, la Corée du Sud, Taïwan, la Thaïlande, la Turquie, Hong Kong, l'Argentine, l'Uruguay, le Venezuela, Singapour, le Sri Lanka, la Hongrie, l'Égypte, la République tchèque, la Roumanie et Israël.	sont tous les pays constitutifs des indices MSCI Emerging Markets, MSCI All Countries Asia ex Japan, MSCI Frontier Markets ou FTSE Emerging. Le gestionnaire d'investissement peut sélectionner des sociétés qui sont soit des composantes de l'un ou l'autre des indices susmentionnés, soit classées par MSCI ou FTSE comme appartenant à l'un des pays de marchés émergents, soit principalement actives dans les pays constitutifs selon Bloomberg.
Vontobel Fund – Emerging Markets Equity		
Vontobel Fund – mtX Emerging Markets Leaders ex China	sont tous les pays considérés comme tels par la Banque mondiale, la Société financière internationale ou les Nations Unies, ou qui sont inclus dans l'indice MSCI Emerging Markets ex China ou l'indice MSCI Frontier Markets (FM). Indépendamment de leur reconnaissance par l'une des institutions susmentionnées, les marchés émergents comprennent également : le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Mexique, le Pérou, les Philippines, la Pologne, l'Afrique du Sud, la Corée du Sud, Taïwan, la Thaïlande, la Turquie, l'Argentine, l'Uruguay, le Venezuela, Singapour, le Sri Lanka, la Hongrie, l'Égypte, la République tchèque, la Roumanie et Israël.	sont tous les pays constitutifs des indices MSCI Emerging Markets ex China, MSCI All Countries Asia ex Japan ex China, MSCI Frontier Markets ou FTSE Emerging ex China. Le gestionnaire d'investissement peut sélectionner des sociétés qui sont soit des composantes de l'un ou l'autre des indices susmentionnés, soit classées par MSCI ou FTSE comme appartenant à l'un des pays de marchés émergents, soit principalement actives dans les pays constitutifs selon Bloomberg.

8. Vontobel Fund – Multi Asset Solution (le « Compartiment »)

Il est ajouté à la politique d'investissement du Compartiment qu'il peut conclure un ou plusieurs total return swaps (TRS), dont les sous-jacents peuvent inclure des actions, des valeurs mobilières assimilables à des actions, des certificats de participation, des indices financiers éligibles, des paniers d'indices financiers éligibles ou des produits structurés éligibles sur matières premières ou volatilité, des obligations et des instruments du marché monétaire.

L'exposition du Compartiment aux TRS, exprimée comme somme des notionnels, devrait se situer entre 0 % et 40 % des actifs nets du Compartiment. Si cette fourchette est dépassée, les expositions devraient rester inférieures à 50 %.

9. Vontobel Fund – mtX Emerging Markets Leaders, Vontobel Fund – mtX Emerging Markets Leaders ex China et Vontobel Fund – Emerging Markets Equity (les « Compartiments »)

Afin d'obtenir une exposition plus large aux dérivés pour atteindre l'objectif d'investissement, pour une gestion efficace du portefeuille et/ou à des fins de couverture, des types supplémentaires de dérivés sont inclus pour les compartiments suivants :

Compartiment	Type(s) de dérivé(s) ajouté(s)
Vontobel Fund – Emerging Markets Debt	Options et bons de souscription sur des ETF obligataires, contrats à terme sur obligations, contrats à terme sur indices obligataires, contrats à terme sur taux d'intérêt
Vontobel Fund – Sustainable Emerging Markets Debt	Options et bons de souscription sur des ETF obligataires, contrats à terme sur obligations, contrats à terme sur indices obligataires, contrats à terme sur taux d'intérêt
Vontobel Fund – Emerging Markets Blend	Options et bons de souscription sur des ETF obligataires, contrats à terme sur obligations, contrats à terme sur indices obligataires, contrats à terme sur taux d'intérêt
Vontobel Fund – Emerging Markets Investment Grade	Options et bons de souscription sur des ETF obligataires, contrats à terme sur obligations, contrats à terme sur indices obligataires, contrats à terme sur taux d'intérêt
Vontobel Fund – Asian Bond	Options et bons de souscription sur des ETF obligataires, contrats à terme sur obligations, contrats à terme sur indices obligataires, contrats à terme sur taux d'intérêt
Vontobel Fund – Emerging Markets Corporate Bond	Options et bons de souscription sur des ETF obligataires, contrats à terme sur obligations, contrats à terme sur indices obligataires, contrats à terme sur taux d'intérêt
Vontobel Fund – Sustainable Emerging Markets Local Currency Bond	Options et bons de souscription sur des contrats à terme sur obligations, des contrats à terme sur indices obligataires et des contrats à terme sur taux d'intérêt
Vontobel Fund – Global Active Bond	Options et bons de souscription sur des ETF obligataires
Vontobel Fund – Credit Opportunities	Options et bons de souscription sur des ETF obligataires

10. Vontobel Fund – TwentyFour Asset Backed Securities (le « Compartiment »)

Les exclusions du Compartiment évolueront comme suit, ce qui sera reflété sur la page Internet du Compartiment dans les Sustainability-Related Disclosures

	Exclusions actuelles (critères)	Nouvelles exclusions (alignées sur les exclusions PAB)
Controverses critiques	✓	✓
Armes controversées	✓	✓
Armes nucléaires	✓ (0%)	✓ (0%)
Armes conventionnelles	✓ (5%)	✓
Extraction d'énergie		✓
Production d'électricité à forte intensité carbone	✓ (5%)	✓
Tabac	✓ (5%)	✓
Divertissement pour adultes	✓ (5%)	✓
Alcool	✓ (5%)	✓
Jeux d'argent	✓ (5%)	✓
Expérimentation animale (à des fins cosmétiques)	✓ (5%)	✓

Partie III Divers

La nouvelle version du Prospectus de vente contiendra diverses mises à jour supplémentaires à des fins de gestion des affaires courantes.

Les investisseurs concernés par les modifications décrites aux sections 5 à 10 ci-dessus et qui n'y consentent pas peuvent demander le rachat sans frais de leurs actions d'ici le 27 juillet 2026 (heure limite applicable au compartiment concerné) par l'intermédiaire de l'administrateur de l'OPC, des distributeurs ou d'autres bureaux autorisés à accepter les demandes de rachat. Ces changements s'appliqueront à partir du 28 juillet 2026

Il est recommandé aux investisseurs de consulter leur propre conseiller juridique, financier et/ou fiscal pour toute question concernant les modifications prévues dans le présent avis.

La version en vigueur du Prospectus de vente peut être obtenue gratuitement au siège social du Fonds ou auprès de ses distributeurs.

Le Conseil d'administration